

## Aux grands hommes, la patrie reconnaissante

(Frontispice du Panthéon)

Le 8 février 2024 est un jour de tristesse au ministère de la justice.

"C'est de France, [...], souvent, que se sont levées les plus grandes voix, celles qui ont résonné le plus haut et le plus loin dans la conscience humaine" (issue du discours de R. Badinter, sur l'abolition de la peine de mort, le 17.09.1981 à l'Assemblée nationale)

Une de ces grandes voix s'est tue...

Avocat, ministre de la justice, président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter a connu une destinée hors du commun qui a marqué tant la société que la justice française.

Visionnaire, il a, toute sa vie, tenu des positions progressistes au sein de notre société.

Engagé en faveur des droits de l'homme, de l'égalité de toutes et tous, il emportait les convictions par le courage, l'audace et la sagesse de sa pensée construite et indépendante, au service de nombreux combats : dépénalisation des relations homosexuelles, abolition de la peine de mort, suppression des juridictions d'exception et tant d'autres...

La force de ses engagements pour une justice profondément humaniste, pour une justice de réhabilitation en faveur de la réinsertion des personnes condamnées et contre des mesures telles que la rétention de sûreté, perdurera.



